Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse

Band: 45/1954 (1954)

Artikel: Conférence des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse romande et italienne : 1954

Autor: G. C.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-114241

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DEUXIÈME PARTIE

Conférence des Chefs de Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande et italienne

1954

Les Directeurs de l'Instruction publique des cantons romands se sont réunis le 4 juin à Genève, sous la présidence de M. Pierre Oguey (Vaud) qui ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à ses collègues présents, MM. les conseillers d'Etat G. Clottu (Neuchâtel), V. Moine (Berne), A. Picot (Genève) et J. Python (Fribourg), et aux personnes présentes, chefs de service et secrétaires, M. R. Godel, président de la Commission philologique du Glossaire, M. E. Schule, rédacteur du dit, M. G. Chevallaz, rédacteur des « Etudes pédagogiques ». Il excuse l'absence de MM. les conseillers d'Etat Galli (Tessin) et Gross (Valais) et remercie M. Albert Picot pour l'accueil fait par Genève à la Conférence. Celui-ci adresse des mots aimables au président et à l'assemblée et expose succinctement les faits que rappelle la salle de l'Alabama, dans laquelle siège la conférence.

Le premier objet important concerne les « Etudes pédagogiques » dont le rapport est présenté par le rédacteur. La Conférence approuve ce rapport, les comptes de l'exercice 1953 qui bouclent par un léger bénéfice. Il approuve de même le plan et le budget de l'édition 1954 tels qu'ils ont été établis par le Comité de rédaction des « Etudes pédagogiques ».

L'ordre du jour étant très chargé, il n'est pas possible de s'étendre ici sur tous les sujets abordés. Une *demande d'aide à l'Ecole française de Berne* permet de préciser la situation de cette école et de se rendre compte de ce que fait ou peut faire en sa faveur chaque canton romand. Il semble à la Conférence que ce soit à la Confédération à fournir une *aide aux Ecoles suisses de l'étranger*, et non aux cantons. L'*Appel aux cantons pour le film culturel* est diversement apprécié. Un problème dont la solution paraît se trouver dans des conventions intercantonales se

rapporte au *Libre passage entre les caisses de pension des cantons romands* ; les caisses cantonales étudieront ce problème complexe. Le président de la Conférence rompt une lance en faveur de la *Cinémathèque suisse* dont le siège est à Lausanne et qui est en pleine réorganisation. Sur le point de renoncer au maintien du *Diplôme intercantonal romand*, recherché par des candidats de moins en moins nombreux, la Conférence se laisse convaincre par l'argument selon lequel ce diplôme est l'ultime ressource pour des jeunes gens victimes d'échecs dans d'autres examens. La Conférence discute encore d'un *Recueil intercantonal de chants populaires et patriotiques* dont le besoin ne paraît pas général, et s'informe du *Centre de formation d'éducateurs pour l'enfance inadaptée*, fondé récemment à Lausanne.

* * *

C'est sous la présidence de M. Gaston Clottu que siège la Conférence romande sous le titre de *Commission administrative du Glossaire des patois de la Suisse romande.*

Du rapport très précis que présente M. E. Schule, rédacteur en chef du *Glossaire*, relevons que le fascicule 25, fin des articles de la lettre B et du deuxième tome, est paru en mai. Les travaux sont organisés de manière à activer la publication de cet ouvrage monumental. Comme le précise M. R. Godel, président de la Commission philologique, les rédacteurs ont accompli en 1953 d'importants travaux de classement et de dépouillement à côté de la rédaction proprement dite. La Commission prend acte de ce rapport, approuve les comptes qui soldent par une perte de Fr. 536,99, et accepte la nomination de M. Jean Rychner, professeur de langues romanes à l'Université de Neuchâtel, comme membre de la Commission philologique. Une longue discussion s'engage sur la situation financière ; la Confédération et les cantons de Genève, Valais et Vaud ont déjà augmenté leurs subventions ; les démarches pour recueillir des fonds ont été couronnées de succès à Neuchâtel et dans le Jura bernois, moins heureuses ailleurs, mais tout n'est pas encore dit. Les budgets pour 1954 et 1955 tiennent compte d'une part de l'augmentation des subventions, d'autre part d'une amélioration de la très modeste échelle des traitements ; la Commission les approuve. Enfin, elle prend acte avec reconnaissance de l'offre du canton de Vaud d'accueillir à Lausanne la rédaction et les archives du « Glossaire ».

G. C.